

Grand-Duché et des contrées limitrophes par l'attribution d'un prix à accorder périodiquement à des chercheurs dans le domaine de la métallurgie, (23) on en était encore à délibérer lorsque la guerre éclata et anéantit un plan excellent en soi et dont la réalisation - nous l'espérons bien - ne sera pas remise aux calendes grecques.

A l'instar de Paul Eyschen qui, à différentes reprises s'était adressé à son cousin pour lui demander conseil - entre autres lors de la création de l'Ecole d'Artisans, dont il fut un des curateurs - M. Emile Reuter, président du Gouvernement depuis le 28. 9. 1918, honora Paul Wurth de différentes missions.

Afin de trouver une issue dans la situation compliquée du marché des combustibles d'après-guerre, Wurth fut chargé d'organiser le *Bureau Economique* et délégué comme représentant du Luxembourg au Comité Economique Interallié qui siégea à Luxembourg et à Coblenze.

En avril/mai 1919, il fut envoyé avec J. Steichen et Tony Lefort à Paris pour étudier les moyens d'obtenir une union économique avec la France. En même temps se trouvait aux abords de la Seine un curieux personnage qui, lui aussi, se considérait comme envoyé du président Reuter, ne fût-ce qu'à titre semi-officiel: Auguste Jacquinot. Mais le zèle aussi excessif que bien intentionné dont le baron fit montre, ne plut pas du tout à Lefort, fort bourru à ses heures. Aussi n'y alla-t-il pas par quatre chemins pour se débarrasser de Jacquinot qu'il considérait comme un importun. (24)

Paul Wurth joua un rôle important au sein de la *Commission d'Etude des problèmes économiques posés par la guerre et l'après-guerre* où l'industrie métallurgique et minière était représentée outre Wurth par Emile Mayrisch (v. fasc. XII) et Eugène Ruppert, ancien directeur des Iron & Steel Works de Hanyang. Le rapport que Wurth élaborait au nom de cette sous-commission, et qui peut être considéré comme un modèle du genre, fut achevé le 1. 1. 1919.

Wurth, qui était bien placé pour parler de «l'outillage énorme dont dispose aujourd'hui le Grand-Duché... grâce à l'Union douanière», comprend «qu'on peut se demander s'il n'aurait pas mieux valu continuer les anciennes relations (créées par l'Union douanière) et qui, il faut le dire, avaient créé une ère de prospérité matérielle pour le Grand-Duché.» Mais le rapporteur a hâte d'ajouter que «même en faisant abstraction de l'attitude, que la dignité nous force à prendre vis-à-vis de celui qui a violé notre neutralité et en ne nous plaçant qu'au point de vue purement économique, nous n'hésitons pas à dire que l'intérêt bien compris du pays demandait la résiliation de l'Union douanière».

Comme presque tous les rapporteurs des sous-commissions, Paul Wurth se prononça pour une union économique avec la France.